



# Certificat de Compétences au transport routier Bovin/Ovin-Caprin /Equin /Volailles

 2 à 3 jours

 Sessions Régulières  
Consulter <https://formation-tav.fr>

 CFPPA Site de Bellac

## OBJECTIFS

Obtenir l'habilitation au transport d'animaux vivants dans un but lucratif et sur une distance de + de 65 km entre le lieu de départ et le lieu de destination.

## POUR QUI ?

Être capable d'assurer l'embarquement, le transport et le déchargement des animaux en assurant leur bien-être en toute sécurité.

## RÈGLEMENTATION

Tout professionnel du secteur bovin/ovin



Le transport d'animaux vivants est règlementé.  
Règlement CE 1/2005, ordonnance n°2015-616 du 4 juin 2015.  
Cette réglementation impose à tout transporteur professionnel d'animaux d'être en possession d'un Certificat de Compétences pour les Conducteurs et Convoyeurs d'animaux vivant > 4C. (ex. CCTROV, CAPTAV)

## PRÉ-REQUIS

Connaître le monde animal  
Manipulation de l'outil informatique (souris d'ordinateur)

## DÉLAIS D'ACCÈS

Suivant places disponibles.

## CONDITIONS D' INSCRIPTION

Contactez notre coordonnateur au 05 55 60 95 95 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.

## CFPPA Les Vaseix – Bellac

### Site des Vaseix

Domaine des Vaseix  
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE  
05 55 48 44 30

### Site de Bellac

7 rue des Rochettes  
87300 BELLAC  
05 55 60 95 95

# FORMATION

Nombre d'espèces	Durée de formation	Examen	Coût de la formation
1	2 jours > 14 heures	oui	490€
2	2.5 jours > 17 heures	oui	595 €
3	3 jours > 20 heures	oui	700€

👍 Possibilité de financement par fond personnel, fonds de formation (Vivéa,...), Pôle Emploi.

👍 Eligible au CPF

👍 Il n'y a pas de frais pédagogique.

👍 Consultation des sessions et inscription via <https://formation-tav.fr>

## Organisation de la formation

## PROGRAMME

- ❖ Analyse de la pratique professionnelle
- ❖ Missions des services vétérinaires et de la DGAL
- ❖ Règles à adopter pour réussir un bon transport des animaux
- ❖ Analyse du comportement des animaux
- ❖ Prévention des risques d'accidents
- ❖ Travaux pratiques d'embarquement et de débarquement d'animaux
- ❖ Moyens pour améliorer les conditions de travail des convoyeurs
- ❖ Adaptation du temps de conduite au type de transport effectué.

## MODE DE VALIDATION DES ACQUIS

Plusieurs exercices au cours de la formation permettront d'évaluer la mise en pratique des apports de formation.

Obtention de l'attestation de réussite à la formation CCCC après validation d'un QCM informatisé (score minimum de 60% de réponses justes).

## Chiffres clés

Les taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet : [www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr](http://www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)



## Validation

Délivrance d'une attestation de suivi de formation.  
Obtention de l'attestation de réussite à la formation par le biais d'un QCM et d'un bordereau de score.

## Intervenants

**Responsable de stage** : Tonio FERREIRA

**Profil des formateurs** : Formateurs spécialisés en bovin, ovin-caprin, équin, volailles.

## Poursuite de parcours

Suite à cette formation vous pouvez vous renseigner via notre site internet sur nos autres formations.

## Voie de formation

Cette formation n'est pas proposée en alternance.

## Financement et rémunération

Formation non rémunérée. Financement suivant votre statut.  
Formation proposée en formation continue et non proposée en alternance.

## Équipement apporté par le stagiaire

Matériel pédagogique utile à la prise de notes.  
Pièce d'identité en cours de validité.

## Modalités pratiques

**Hébergement** : nous proposons une liste d'hébergement de proximité sur simple demande.

**Repas** : une salle équipée (réfrigérateur et micro-ondes) est à disposition des stagiaires toute l'année. De nombreux commerces de proximité sont également accessibles à pied pour ceux qui le souhaitent.

**Salle Informatique** : Possibilité d'accéder à la salle informatique sur la pause déjeuner et le soir jusqu'à la fermeture de l'établissement.

